

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Outils techniques - postproduction	
<b>Code</b>	2CVci15	DCV303453F19
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 3	
<b>Crédits ECTS</b>	2	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Ce module est consacré à la post-production des films de fiction, avec un atelier autour du générique qui débouche sur l'acquisition de connaissances générales en relation avec la conception d'un générique, et apporte un savoir-faire dans l'utilisation des outils disponibles à l'ECAL. Il vise donc à sensibiliser les étudiant-e-s aux formes et styles de génériques ainsi qu'à leur importance, à l'acquisition d'une culture minimale de l'évolution du générique cinématographique, à l'acquisition d'une certaine aisance en conception et réalisation de générique avec les logiciels disponibles à l'ECAL (Photoshop, Motion, Final Cut Pro) et à la création d'un générique de film en cours de postproduction (fiction).</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Par le biais de présentations et de discussions autour de génériques de films qui ont marqué l'histoire du cinéma, l'étudiant-e doit concevoir et créer son propre générique en rapport avec la fiction en cours.</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Le générique du film de fiction fait l'objet d'une évaluation individuelle au terme de l'atelier. La post-production du film de fiction fait également l'objet d'une évaluation individuelle en fin de semestre, après l'évaluation de la réalisation du film de fiction.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation possible. L'étudiant-e retravaille son ou ses projets jugé(s) insuffisant(s). Pas de remédiation possible après avoir répété le module.</p> <p>Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de module.</p>
<b>Enseignant</b>	Benoît Rossel

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier	
<b>Descriptif validé le</b>	2 septembre 2019	<b>par</b> Lionel Baier